

20 observateurs à long terme
déployés dans le pays pour les deux tours du scrutin
du 24 octobre au 23 décembre 2013

Siège MOE UE Mali

**1 Chef observateur
+ 8 experts
électoraux
basés à Bamako**



20 observateurs à court terme
déployés dans le pays pendant les deux tours du scrutin
du 19 novembre au 29 novembre 2013
et du 11 décembre au 20 décembre 2013



UNION EUROPÉENNE
Mission d'Observation Électorale au Mali
Élections législatives 2013



MOE UE MALI - ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2013

La décision de déployer une Mission d'observation électorale de l'Union européenne au Mali (MOE UE Mali 2013) a été prise suite à l'invitation reçue du Gouvernement de la République du Mali en date du 30 septembre 2013. Il s'agit de la deuxième Mission d'observation électorale déployée par l'Union européenne (UE) dans le pays, après celle mise en place de juin à septembre derniers pour l'élection présidentielle. Cette Mission est indépendante des États membres, de la Commission européenne et du Parlement européen. Installée le 13 octobre à Bamako, la MOE UE Mali 2013 observe les élections législatives, dont le premier tour est fixé au 24 novembre et le second tour au 15 décembre. La Mission reste présente jusqu'au terme du processus électoral prévu fin décembre 2013.

COMPOSITION La MOE UE se compose de plus de 100 observateurs venus de 23 des 28 États membres de l'Union européenne, ainsi que de la Norvège et de la Suisse, pays partenaires pour l'observation. Parmi eux, 40 observateurs sont déployés pour une période conséquente dans le pays, soit 20 observateurs à long terme (OLT) présents pendant deux mois à compter du 24 octobre, et 20 observateurs à court terme (OCT) en place pour trois semaines au total. Une équipe cadre de 8 experts est basée à Bamako, soit un Chef observateur adjointe, quatre analystes dans les domaines électoral, juridique, politique et médias, un analyste des données de l'observation, une coordinatrice des observateurs et un attaché de presse chargé de l'information. La Mission est renforcée, lors du scrutin, par des diplomates de l'UE en poste à Bamako.



Louis MICHEL, Chef observateur de la MOE UE Mali 2013, de nationalité belge, est député européen, membre de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures et membre suppléant de la Commission du développement du Parlement européen. Il est également coprésident de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE. Louis MICHEL a été nommé en mars dernier Envoyé spécial pour le suivi de la situation en République centrafricaine par Abdou DIOUF, le Secrétaire général de la Francophonie (OIF). En 2004, Louis MICHEL devint Commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire, poste qu'il occupa jusqu'en 2009. En Belgique où il est Ministre d'État et membre du Parlement depuis 1978, Louis MICHEL a été de 1999 à 2004 Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères. Au cours des dernières années, il s'est impliqué avec succès dans de nombreuses missions de médiation et de pacification, notamment dans la région des Grands Lacs, la Corne de l'Afrique, au Darfour et au Tchad. Louis MICHEL a dirigé la Mission d'observation électorale de l'Union européenne au Mali pour l'élection présidentielle de 2013, et a déjà effectué de nombreuses visites dans le pays au cours des dernières années.

MANDAT Les Missions d'observation électorale de l'Union européenne ont pour mandat de présenter une évaluation précise, détaillée, impartiale et neutre des processus électoraux conformément au cadre juridique national et régional ainsi qu'aux obligations internationales signées par les pays hôtes. L'objectif est de promouvoir et de soutenir la démocratie.

METHODOLOGIE Les observateurs vont analyser les différentes phases du processus électoral: établissement des listes électorales, validation des candidatures, campagne électorale, jour du scrutin, dépouillement, agrégation et publication des résultats, contentieux électoral. Le Chef observateur publie et commente, peu après le scrutin, les premières conclusions de la MOE UE à l'occasion d'une Déclaration préliminaire. Le Rapport final de la Mission, rassemblant une évaluation plus détaillée du processus électoral, ainsi que des recommandations pour les scrutins à venir, est présenté aux autorités et à l'ensemble des citoyens dans un délai de deux mois suivant la proclamation des résultats définitifs.

Les Missions d'Observation Électorale de l'Union européenne adhèrent à la Déclaration de principes pour l'observation internationale d'élections commémorée en 2005 à l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'au Code de conduite à l'usage des observateurs électoraux internationaux.

Contact MOE UE Mali : Alain CHABOD - attaché de presse - mobile : (+223) 91 38 08 17 – alain.chabod@moe-mali2013.eu
Moussa CAMARA - assistant du bureau de presse – mob : (+223) 76 39 25 76 – moussa.camara@moe-mali2013.eu

Union européenne – Mission d'Observation Électorale Mali 2013

Hôtel Radisson Blu - Bamako

Tél: (+223) 44 29 00 30 - fax: (+223) 44 29 00 45

www.moe-mali2013.eu